

**PAGES
MANQUANTES**

Septembre



out se tempère et s'atténue,
L'éclat des cieux, l'éclat des fleurs ;
La terre ouvre de cent couleurs
Sa robe verte trop connue

Après la promesse, le don,
Après l'effort, la jouissance ;
L'on s'épuise en magnificence,
Pour que Septembre ait l'abandon

Et Dieu s'est apaisé, pour être
A jamais le Père et l'Ami :
Car, en son œuvre raffermi,
La Vierge en ces jours va paraître.

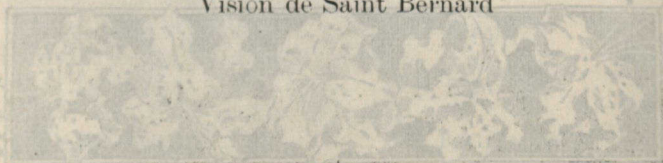
H. Marienlob.





Vision de Saint Bernard

(Pérujin)



PALESTINE

III

LE SORT DE SON PEUPLE

(Suite et fin)

TOUTE organisation vivante, par le fait même de sa vie, change continuellement, et ne se retrouve jamais la même aux différents moments de son existence. Elle doit à des influences multiples et diverses qui agissent sur elle, ce flux perpétuel qui la fait être différente dans ses traits extérieurs, même dans son équilibre intérieur, tout en restant substantiellement la même. L'homme connaît bien des phases au cours de sa brève existence, et si arrivé à la pleine maturité il est toujours le même fils qu'une mère a tenu dans ses bras, il n'en porte pas moins sur ses traits et dans toute sa personne la marque de cette lente et presque imperceptible évolution qui a fait de l'enfant un homme.

Les peuples, eux aussi, en sont là, parce qu'ils ne sont pas des fossiles, mais des vivants. Le peuple juif — galiléens et judéens — a partagé le sort commun. Que serait-il devenu si, isolé du reste du monde, il eût pu poursuivre dans son isolement sa singulière destinée ? Il est difficile, et d'ailleurs parfaitement inutile de le conjecturer, puisque, enveloppé dans le courant qui passa sur le monde ancien et

aboutit à la formation des empires hellénique et romain, il dut nécessairement y jouer son rôle, qui fut grand, et y subir son sort, qui fut triste.

Vers le milieu du quatrième siècle avant J. C. Alexandre le Grand soumettait l'Asie. Non content d'une conquête par les armes, il voulut procéder à une conquête intellectuelle et morale, et entreprit la conversion du monde à l'hellénisme. Il jugeait avec raison, — ne considérant la chose qu'en politique, — que la civilisation grecque était alors dans le monde la plus avancée, la plus parfaite, celle qui pouvait donner à l'homme civilisé la plus grande somme de jouissances, et promouvoir davantage les progrès de l'humanité. Les Grecs, à son appel, se répandirent par le monde, implantant partout leurs idées, leur art et leur religion. Ils furent en général bien accueillis, et presque partout acceptés. Les vieilles civilisations orientales, auxquelles la Grèce devait tout, reconnaissaient en eux des interprètes intelligents, qui leur rapportaient les fruits d'un héritage si admirablement utilisé.

Les juifs eux-mêmes surent profiter des avantages que leur offrit d'abord cette domination nouvelle : liberté de conscience et de culte. Mais il se trouva que cette liberté même était un obstacle à l'hellénisation du judaïsme, et les Grecs entreprirent bientôt contre les juifs, pour la réalisation de leurs rêves impérialistes, une guerre religieuse, que les Romains devaient poursuivre sur le terrain politique, et qui devait se terminer par l'une des plus effroyables tueries d'hommes dont l'histoire garde le souvenir : le siège, la prise et la ruine de Jérusalem.

L'impression que les Grecs firent sur les Juifs, et l'influence qu'ils exercèrent sur eux, furent bien différentes selon les pays, d'abord, et dans une même région, selon les classes.

Le Galiléen était fait pour vivre en bon terme avec le nouveau venu. Il avait vu passer chez lui tant de figures : des Assyriens, des Egyptiens, des Arabes, des Phéniciens ; il avait entendu tant de langues diverses, il avait vu adorer Dieu de tant de manières, qu'il savait s'arranger de toutes ces divergences, et avait acquis une manière comme plus large, ou plus indifférente, de les envisager et de les juger. Ces Grecs lui apportaient la richesse et lui assuraient la

liberté ; il était homme à leur en savoir gré. Son pays fut vite hellénisé, et si lui resta juif dans sa foi, il devint grec dans sa vie.

En Judée, le succès de l'hellénisme fut presque aussi complet auprès d'une partie de la population, la plus influente par ses fonctions saintes et par sa richesse, la caste sacerdotale, qui formait à Jérusalem le parti aristocratique.

L'auteur du premier livre des *Mackabées* déplore en termes amers la déchéance de l'aristocratie judéenne, la grécomanie des riches de Jérusalem : " Il s'est trouvé en Israël des hommes assez pervers pour s'allier aux Gentils. Les imiter, les attirer chez nous, leur donner tout pouvoir d'agir selon leurs désirs ; ils se sont livrés aux jeux déshonnêtes des païens, ont abandonné la religion de leurs pères, ont fait disparaître de leur corps même toute trace de leur engagement vis-à-vis de Dieu, et se sont faits les esclaves du mal ". (C. I.)

Sous ces termes à demi voilés, on nous fait bien entendre l'étendue de l'apostasie. Jérusalem devient une ville païenne, sinon par le culte, au moins par les mœurs. On n'y parlait plus que le grec parmi les riches ; on abandonnait jusqu'à son nom juif, pour en prendre un d'assonnance plus attique ; on affichait un luxe effréné dans l'habillement, les meubles et la table. Les jeunes gens s'exerçaient aux jeux de la palestine dans les gymnases, et y recevaient une éducation entièrement grecque. On rongissait de la Loi, et on ne voulait plus même savoir lire la langue sacrée. Encore un peu, et la religion judaïque passait au nombre des grands souvenirs, comme celles de la Babylonie, de la Phénicie, de l'Égypte, engloutie dans les synthèses mystiques, ou reparaissant, dégradée, dans les floraisons mythologiques dues au génie de la Grèce.

Mais Dieu, qui l'avait donnée, voulait la conserver. Il l'avait entretenue dans le cœur d'un petit nombre de fidèles croyants, et il inspira une courageuse opposition à ce travail de désagrégation de la foi et de la race juive.

C'est ici que triompha, pour un temps, et afin de servir les plans divins, ce fonds religieux, rigide et ardent, puritain, qui est dans l'Israélite de Judée. Il se forma au sein de la nation, surtout dans la classe pauvre, un parti nationaliste, qui se sépara des Grecs et de tout ce qui tenait pour

l'hellénisme ; il s'appela lui-même le parti des Pharisiens, ou des " Séparés ". C'était l'opposition : opposition au libéralisme effréné qui compromettait la vie même de la nation ; opposition conservatrice, se rattachant à la Loi, grand symbole et sûr appui de la conscience israélite.

L'opposition se tenait sur le terrain religieux, quoiqu'elle ne se refusât jamais à prendre les armes, et qu'elle ne dédaignât même pas de passer, quand l'occasion se présentait favorable, sur le terrain politique, et de tenter d'appliquer à la vie sociale ses théories théocratiques.

Cependant, c'est surtout dans les écoles qu'elle était puissante, et c'est de là qu'elle exerçait son influence. Les prêtres négligeant l'étude et l'enseignement de la Loi, qui étaient parmi leurs principales fonctions, les Pharisiens s'emparèrent de ce moyen puissant de conduire le peuple. Le travail auquel ils se livrèrent sur le texte sacré est un miracle de patience, de dialectique subtile, inspiré par la foi la plus ardente, la dévotion la plus sincère, et un dévouement qui tient du martyr. Il faut lire dans leurs livres ces interminables commentaires qui enserrent, au point quelquefois de l'étouffer, le moindre texte de la Loi, les " monceaux " d'enseignements qu'ils en tirent pour la conduite de la vie. Car ils n'ont qu'un but : vivre et faire vivre selon la Loi, et par là sauver la nation en sauvant les individus.

Le païen, le grand ennemi, est toujours là ; ils le sentent et le voient partout, l'ennemi qu'il faut éviter, parce qu'il souille, parce que son contact même est dangereux. Ecoutez les minuties de leurs déductions sur ce point, et jugez du reste. " Il est dit dans la Loi qu'on ne peut manger avec un païen, ni au même plat, ni à la même table ". Les Pharisiens commentent : " Le pain qu'un païen a touché doit être jeté ; s'il a touché un morceau dans une corbeille, il faut jeter toute la corbeille. Si le pain a été cuit dans un four chauffé avec du bois acheté aux païens, il faut jeter toute la fournée ".

On est porté d'abord à rire de ces puérités. Mais si l'on considère plus attentivement que tout ce fatras de préceptes pèse sur l'âme d'un poids si lourd, qu'il est le plus souvent impossible à celle-ci de se soulever d'un mouvement libre et spontané, et que cette haie autour de la Loi empêche le cœur d'y sentir l'amour de Celui qui l'a donnée, on comprend alors les malédictions dont Notre-Seigneur a

chargé ces Pharisiens. Ce ne sont pourtant que les excès et les égarements de leur conservatisme outrancier qu'il a condamnés ; car il savait que leur foi, et l'inspiration généreuse qui les conduisait, avait sauvé le judaïsme, et c'est pourquoi il ajoutait : " Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse ; faites ce qu'ils vous disent ".

Mais cette influence du pharisaïsme, dans quel milieu s'exerçait-elle ? Surtout parmi les pauvres, paysans des campagnes, petit artisans des villes. Il ne comptait que de bien rares adeptes dans la classe riche. On leur faisait là, au contraire, une très aristocratique opposition : on les méprisait.

Les Sadducéens formaient comme le noyau de ce parti beaucoup plus considérable, mais qui n'avait pas d'organisation. C'était plutôt un état d'esprit, l'esprit mondain et séculier, partagé par tous les indifférents en matière de dévotion et de patriotisme, par tous les arrivistes sans honneur et sans conscience, toujours prêts à vendre au plus haut enchérisseur leur patrie et leur Dieu. Cette masse faisait cause commune avec le Grec ; elle fréquentait le théâtre, l'hippodrome, le cirque, le gymnase, les bains, toutes abominations pour le juif piétiste, mangeait dans les banquets à côté des païens, faisait le commerce avec eux, et vivait par conséquent dans un état de souillure continu. C'est aussi dans cette masse que se recrutait surtout ces commerçants et ces colons qui allaient au loin, en Egypte, en Asie Mineure, jusqu'en Grèce et à Rome, porter le nom et la foi israélite.

Les Juifs avaient en somme donné chez eux le spectacle d'une race profondément souple à s'assimiler les formes de vie qui n'étaient pas les siennes, et ils avaient, chez les autres peuples de l'univers, la réputation un peu paradoxale d'être à la fois les plus rebelles et les plus aptes à l'assimilation — réputation qu'ils conservent jusqu'à ce jour, probablement parce qu'ils n'ont jamais cessé de s'en montrer dignes. César, comme Alexandre avant lui, tous deux grands connaisseurs et grands manipulateurs d'hommes, favorisèrent toujours ce peuple remarquable, à la fois flexible et tenace, et s'en servirent comme d'un ciment dans le nouvel ordre de choses qu'ils voulaient établir par le mélange des nations et la fondation d'un empire universel. Plus

haut et de plus loin, Dieu les avait préparés à frayer sur tous les chemins et sur toutes les plages du monde d'alors, la voie à la religion universelle et définitive, et leur infidélité, comme leur fidélité même, servit aux mystérieux desseins de la Providence.

L'on peut juger, maintenant, comment l'Évangile, la prédication du royaume des Cieux, devait être accueilli en Palestine.

Le juif, enfermé dans sa foi mécanique, qu'il y fût indifférent ou qu'il en fût passionné, ne pouvait comprendre cette construction si divine, cet idéal moral si tendre, si large, si solide, tout à la fois, que son Christ lui présentait, dans laquelle il le pressait d'entrer. Il y avait là, pour lui, trop d'air et trop de lumière. De peur que cet air et cette lumière ne vissent à pénétrer chez lui, il ferma portes et fenêtres, et il éteignit, il crut du moins éteindre cette vivante Lumière venue pour éclairer tout homme en ce monde. Il est toujours resté enfermé dans son édifice, si baroque d'aspect, et à l'intérieur si vide que ce n'est plus qu'une ruine d'où toute vie s'est retirée.

Le Galiléen, au contraire, qui garda toujours une foi simple mais vivante, qui la conserva dans son cœur plutôt que sur de lourds papyrus, ni mit jamais entre lui et la Loi cette haie épineuse et repoussante de la casuistique rabbinique et lorsque Jésus, son frère, lui parla du Père céleste, de l'amour paternel et du prix de son âme, il les reconnut, parce qu'il les avait déjà rencontrés dans l'Écriture, qui venait, comme l'Évangile d'une même inspiration.



ANTIENNES À LA STE VIERGE

DE L'AVENT À LA PURIFICATION

....*Alma Redemptoris Mater*....



U RÉDEMPTEUR, ô tendre mère,
Porte entr'ouverte sur les cieux,
Astre qui luit sur l'onde amère,
Secours ce peuple malheureux
Qui tombe, mais, avec vaillance,
Essaie à devenir meilleur.
Tu Conçus, tu donnas naissance,
O merveille ! à ton Créateur.
Vierge toujours, sans nulle fange,
Tu recueillis le doux Ave
Tombé des lèvres de l'archange :
Des pauvres pécheurs prends pitié.

L'ABBÉ L. L. DUPRÉ.



LES CATACOMBES

UN COURS DE M. MARUCCHI

(suite)

QUELQUES NOTIONS SUR LES DIVERSES PÉRIODES HISTORIQUES
DES CATACOMBES



N peut réduire à quatre principales, les diverses phases de l'histoire des Catacombes. Dans les commencements, les Catacombes étaient plutôt cimetières de famille ; elles devinrent ensuite cimetières de la communauté chrétienne ; plus tard, sous Constantin, elles furent propriété de l'Eglise, et de pieux Sanctuaires où l'on venait honorer les martyrs ; enfin suivit une époque pleine de vicissitudes, où dévastées par les Goths, et dépouillées par les papes qui voulurent en mettre les précieux trésors en lieu sûr, elles subirent au moyen âge le plus triste abandon, et ne purent qu'au XVI^e siècle attirer l'attention des archéologues, comme Bosio et ses disciples. De nos jours, M. de Rossi, grâce aux encouragements et aux secours de Pie IX, les a remises en lumière en multipliant les découvertes.

1ÈRE PÉRIODE :

LES CATACOMBES, CIMETIÈRES DE FAMILLE

La première période, dans l'histoire des Catacombes, s'étend, depuis l'âge des apôtres, jusqu'au IIe siècle finissant. Elles sont alors la propriété de riches particuliers ; et c'est par le nom personnel de chaque propriétaire qu'on les désigne dans le langage et les divers documents de l'époque. On dit alors : le cimetière de Priscilla, le cimetière de Prétextat, celui de Lucine et de Domitilla. Cependant il est arrivé qu'au nom de famille on a substitué plus tard le nom d'un célèbre martyr qui se trouvait enterré et vénéré là. Que penser de l'étendue de ces Catacombes de famille ? D'abord elles ont été certainement de dimensions très restreintes. Le noyau primitif en est bien connu de nos jours ; on peut le délimiter exactement. M. de Rossi l'a fait pour le noyau primitif des cryptes de Lucine, dans les Catacombes de S. Calixte, sur la voie Appia.

Ces cimetières privés étaient protégés par la loi romaine ; elle autorisait chaque famille à posséder son domaine de sépultures. A la longue, et vers le IIe siècle, ces étroits cimetières de famille devinrent insuffisants. On dut les élargir progressivement.

2ÈME PÉRIODE :

LES CATACOMBES, CIMETIÈRES COMMUNS

Ces agrandissements des cimetières privés marquèrent le commencement de la deuxième phase de l'histoire des Catacombes, celle où les cimetières appartenaient pour la plupart à l'Eglise, du IIIème siècle, jusqu'à l'an 313. A la fin du IIe siècle tous les cimetières ne lui appartenaient pas encore, et quelques-uns restaient la propriété des particuliers.

Pour prouver la propriété de l'Eglise sur les Catacombes, nous avons d'abord un ouvrage en grec, les *Philo-*

sophumena, ouvrage en partie découvert depuis 1842, et publié en 185. L'auteur n'en est pas bien connu. Quelques-uns l'attribuent à Origène, d'autres à S. Hippolyte, ce qui semble décidément le plus vrai.

Les *Philosophumena* parlent du pape S. Zéphirin (203-220) qui fut martyrisé, au mois d'août, et enseveli près du cimetière de Calixte, sur la via Appia. Les *Philosophumena* disent que S. Zéphirin avait établi un cimetière et qu'il en avait confié la garde à son diacre Calixte, plus tard, pape, (222-227). Ils ne mentionnent pas le nom du cimetière, mais on a le droit d'inférer que c'est le cimetière par excellence, celui de S. Calixte. Jusqu'au pape S. Zéphirin, tous les papes avaient été enterrés au Vatican, comme S. Victor, son prédécesseur (193-203) : *Juxta corpus Beati Petri Apostoli in Vaticanum*, auprès du corps de S. Pierre. Avec S. Zéphirin, nous avons à S. Calixte un cimetière papal auquel est officiellement préposé un gardien.

L'Eglise, dès lors, retenait donc la propriété d'un cimetière commun et reconnu pour tel.

Une deuxième preuve de la propriété qu'avait l'Eglise de certaines Catacombes, au III^{ème} siècle, c'est qu'après les confiscations de 258, sous Valérien, et de 303, sous Dioclétien, les cimetières avaient été restitués aux papes et non à des particuliers, d'après Eusèbe, dans son *Histoire Ecclésiastique* (IX ; 10). C'est désigner en ceux-là les vrais propriétaires des cimetières.

Une troisième preuve, c'est que l'édit de Milan, promulgué par Constantin, en 313, et qui reconnaissait la religion catholique comme la religion de l'Etat, déclare que les cimetières, par elle possédés, continuent d'appartenir à la communauté chrétienne : "*pertinentia ad jus corporis eorum, id est, ecclesiarum, non hominum singulorum*".

Même à notre époque, en visitant les Catacombes, on peut suivre de visu, cette progressive extension des Catacombes, au III^{ème} siècle.

Comment expliquer cet accroissement, au milieu même des persécutions ? Suffit-il de recourir à la tolérance des lois romaines ? Il est vrai qu'elles autorisaient toute association qui se formait en vue du culte à rendre aux morts ; ainsi les *collegia religiosa, funeraria* voyaient à procurer à leurs membres des sépulture décentes. M. de Rossi a cru pouvoir dire que l'Eglise s'est fait reconnaître comme une

grande société funéraire, et que, sous cet aspect, elle s'est trouvée légalisée aux yeux de la police.

Cette théorie n'est pas d'une vérité générale, mais partielle seulement. En Afrique, par exemple, l'on peut trouver des inscriptions qui nous parlent des catholiques sous le nom de : *Ecclesia fratrum* et de *Sodales*.

A coté de la théorie de M. de Rossi, voici une autre explication de cette extension des cimetières chrétiens aux périodes de persécution. La religion chrétienne, depuis Néron jusqu'à Constantin, a toujours été une religion défendue, *religio illicita*. Jusqu'à l'incendie de Rome, par Néron, elle a joui d'une tolérance légale, à l'ombre de la religion judaïque, avec laquelle les païens la confondaient, et qui elle était autorisée par la loi romaine. Après l'incendie de Rome, les Juifs se sont nettement séparés des Chrétiens, et ceux-ci poursuivis d'accusations à propos de ce désastre là, isolés, désormais, des Juifs qui les fuyaient, ne bénéficièrent plus de la tolérance dont ils avaient joui, alors qu'ils demeuraient confondus avec eux. Par le fait même, et sans que Néron ait eu d'autres mesures à prendre contre eux, les chrétiens tombèrent sous le coup de l'*Institutum* d'Auguste, qui chargeait du crime de lèse-majesté et de sacrilège, toute religion opposée à la religion de l'Etat. C'est ainsi que le catholicisme fut une *religio illicita*, dès la 2ème moitié du premier siècle, jusqu'au quatrième siècle. " *Non licet esse vos* ", leur disait-on, en Afrique, il n'est pas permis d'être ce que vous êtes. L'Eglise, au temps des persécutions, n'a donc pu posséder, comme le dit M. de Rossi, avec l'autorisation de l'Etat, et à titre d'association funéraire ; non, puisqu'elle était une association *illicita*.

Et pourtant, l'Eglise était propriétaire ; c'est donc qu'il faut admettre qu'elle a possédé sous le nom de certains particuliers. Ainsi, de nos jours, certaines congrégations religieuses achètent et vendent, sous le nom d'un citoyen, d'un simple particulier. On aurait en preuve de ces transactions dans les noms mêmes, donnés aux propriétés de l'Eglise, jusqu'en 313, et qui sont des noms propres, des noms de particuliers.

L'*institutum* d'Auguste porté contre toute religion autre que la religion d'Etat, cessa d'avoir force de loi, en 313, à la suite de l'édit de Milan, publié par l'empereur Constantin. Dès lors, l'Eglise Catholique put bâtir, posséder, et agrandir sa Rome souterraine. Elle s'y consacra

avec une activité merveilleuse. C'est du IV^{ème} siècle que datent presque toutes les inscriptions, les peintures que nous retrouvons aujourd'hui. C'est le IV^{ème} siècle qui fournit aux archéologues la moisson la plus abondante. C'est leur siècle classique. Alors, en effet, la majorité des Romains est chrétienne, et leurs cimetières sont reconnus par le droit public. Nous avons, à cette époque-là, une preuve manifeste que ce n'est pas pour s'y cacher, que les chrétiens ont creusé leurs Catacombes, puisque ils les ont creusées alors surtout qu'ils étaient reconnus et protégés par les lois. Tant il est vrai que ce n'est pas principalement pour se dérober aux poursuites qu'ils ont construit leurs Catacombes, mais plutôt pour imiter, comme type idéal, le tombeau de Jésus-Christ, creusé dans la colline rocheuse. C'était une raison qui devait exister, même en temps de paix.

Il importe, ici, de répéter que le culte de vénération pour les saints martyrs remonte à la primitive Eglise. Ce n'est pas une dévotion inventée plus tard, après les persécutions, seulement. Une preuve qu'on peut en rappeler, c'est la lettre de l'Eglise de Smyrne, en 155, à propos du martyr de S. Polycarpe. On lit dans cette lettre, qu'on a bien retenu et consigné la date anniversaire de ce martyr, afin de pouvoir la célébrer toujours par des assemblées et des réunions liturgiques. Cent inscriptions corroborent cette première preuve.

D'un autre côté, c'est un fait manifeste que la dévotion aux saints martyrs s'est accrue et plus largement développée au temps de la paix. Pourquoi ? Surtout par le désir de se faire enterrer près des restes des saints martyrs, à leurs côtés, et non plus en plein air, et seulement audessus des Catacombes. Il s'inaugure ainsi une troisième période dans l'histoire des Catacombes, celle de la vénération des martyrs.

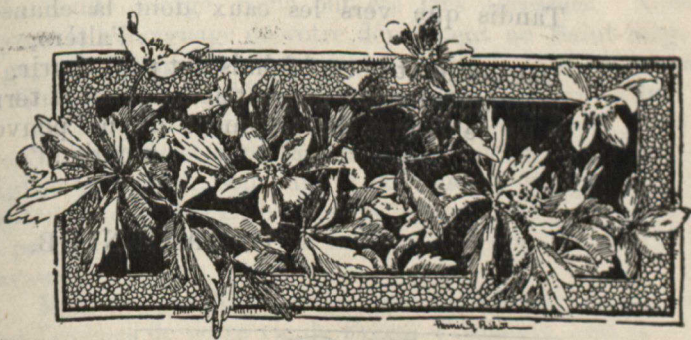
PÉRIODE DU CULTE DES MARTYRS

Alors les places de sépulture, à leurs cotés, tant vivement recherchées, elles sont payées cher ; elles sont obtenues par les plus riches seulement, quoique désirées par tous. *Accepit loculum inter limina sanctorum*, lit-on dans les vieux documents. Un tel a pu mettre son tombeau

parmi ceux des saints martyr. *Multi cupiunt, sed rari accipiunt*. C'est une faveur souhaitée de tous, mais que bien peu reçoivent. *Depositus est ad Dominum*. Un tel a été enseveli auprès des restes de tel saint. Ce désir finit même par devenir indiscret, superstitieux. Il y en eut qui espérèrent leur salut, par le seul fait de ce voisinage sacré, après leur mort. D'autres détruisaient des peintures, pour se tailler leur *loculi* dans les parois des cryptes et des chapelles dédiées aux saints personnages. On voit même que les uns creusaient dans la muraille pour y placer des lampes en l'honneur du martyr vénéré là. On distingue fort bien, encore à présent, la fumée qui a noirci la voûte de la niche pour la lampe. On installait aussi sur le sol des "*mensæ luminum*" ou "*olearum*", tab'es de support pour les veilleuses allumées par la dévotion des fidèles.

C'est à ce point qu'on peut conclure à la présence du tombeau d'un martyr célèbre, dans tel e ou telle chapelle, par le seul fait de ces dégradations et de ces dégâts, vestiges d'un culte certainement outré jusqu'à l'indiscrétion.

(à suivre)



GLOSE

*Quemadmodum
desiderat ceruus....*



OMME un cerf altéré par le chant des fontaines,
Laisse errer son désir sur la brise du soir,
Vers les lacs frissonnants et les sources loin-
[taines,
Mon âme se complait en son divin espoir.

Elle bénit l'amour qui la tient exilée,
Mais prolongeant sa veille à l'ombre du saint
[lieu,
Elle aspire à cette aube où soudain dévoilée,
Sur elle apparaîtra la splendeur de son DIEU.

Tandis que vers les eaux dont la chanson
l'altère,
Dans la forêt le cerf frémissant peut courir,
Mon âme, hélas ! ne peut abandonner la terre,
" Et se meurt du tourment de ne pouvoir
mourir ! "

H. MARIENLOB.



CHRONIQUE

ROME. — Sa Sainteté Pie X a récemment adressé au R^me Père Général de l'Ordre la lettre suivante :

A Notre cher Fils

Le Père HYACINTHE-MARIE CORMIER,

maître-général des frères prêcheurs.

Cher Fils,

Les marques de respect filial que Nous avons reçues de vous, au début du Chapitre Général convoqué à Viterbe dans le Vénérable Couvent de la Quercia, sous les auspices de la Très Sainte Vierge, Nous ont été très agréables. Nous y voyons le témoignage de votre dévouement au Saint-Siège et le gage de la sage direction que vous imprimerez aux travaux du Chapitre, pour le bien et la prospérité de votre Ordre.

Cette prospérité Nous tient vivement au cœur ; vous en avez la preuve soit dans la sollicitude que Nous avons pour l'Eglise universelle, soit dans le fait d'avoir accepté d'être le *Protecteur* de votre Ordre. A ce titre, il Nous est agréable de protéger vos intérêts, vos maisons, vos missions et tous vos travaux.

Mais ce que Nous avons surtout à cœur de protéger, c'est l'essence de votre vie de Frères Prêcheurs, afin qu'à travers les vicissitudes des temps votre Ordre se conserve sans altération, tel qu'il sortit du cœur de votre illustre Fondateur, et soit capable d'accomplir dans l'Eglise le bien spécial que la divine Providence lui a confié.

Pour arriver à cette fin, qui est pour l'Ordre une condition suprême de vitalité, les Pères capitulaires comprendront combien sont importants le choix éclairé des jeunes Novices et leur soigneuse formation. S'il est vrai que la vocation vienne de Dieu, il n'en est pas moins certain aussi que Dieu daigne se servir des causes secondes pour réaliser les desseins de son Eternelle Sagesse.

D'excellents sujets, franchement désireux d'embrasser la perfection évangélique, viendront frapper à votre porte d'autant plus facilement qu'après vous avoir observés ils seront certains de trouver chez vous ce qu'ils cherchent. Dans vos Couvents, en effet, ils verront s'épanouir une pieuse et fidèle observance des traditions de votre saint Fondateur ; une paternelle et prévoyante assistance de la part des supérieurs ; une joyeuse, charitable et édifiante fraternité entre tous les religieux : en un mot, tous les secours qui peuvent leur assurer la réalisation de leur noble idéal, et une large compensation au généreux sacrifice du monde, de la famille, du bien-être et des honneurs du siècle.

La sage direction qu'ils recevront au Noviciat développera ces excellentes dispositions. Tous les jours, ils avanceront dans la pratique des vertus de leur saint état, et principalement dans la pratique des vertus aujourd'hui les plus délaissées et combattues : l'humilité, la pauvreté, la mortification et surtout l'obéissance.

Cette soigneuse formation du cœur sera en même temps, inutile de le dire, une excellente formation de l'esprit. Elle le disposera à s'appliquer, l'heure venue, à l'étude des sciences sacrées : Nous disons *sciences sacrées*, parce que dans leur esprit si bien formé, même les études qui ont pour objet direct les sciences humaines et secondaires seront toujours ordonnées à l'acquisition de la science de Dieu qui est la théologie.

Le culte de cette science souveraine fut dans tous les siècles l'apanage et l'honneur de votre Ordre, auquel appartient celui qui mérita d'être appelé : "*præclarum christiani orbis decus et Ecclesiæ lumen* (1)", saint Thomas d'Aquin, que Notre prédécesseur Léon XIII, de sainte mémoire, déclara le Patron céleste de toutes les écoles catholiques. Cette gloire toute spéciale à votre Ordre, vous la garderez avec un soin jaloux. Nous n'en doutons pas, et vous ne vous écarterez en

(1). "Thomas d'Aquin (fut) l'insigne honneur du monde chrétien et la lumière de l'Église". (Off. S. Th.).

rien de la source pure et limpide de l'Angélique Docteur. Sous la direction de cet incomparable Maître, dont la méthode fait toujours de la raison l'auxiliaire de la foi, vous vous efforcerez d'appuyer l'exposition du dogme, d'une part, sur la philosophie rationnelle, dont aujourd'hui on ne tend que trop à discréditer et à anéantir l'influence ; d'autre part, sur la tradition de l'Église et la doctrine des Saints Pères, à qui les modernes voudraient préférer, jusque dans les Études bibliques, une critique intempérante, pleine d'elle-même, impatiente du joug, poussant la témérité jusqu'à scruter témérairement les divins mystères, *corruptrice* par conséquent de l'esprit de foi, bien qu'elle s'abstienne habilement d'en attaquer de front les divins oracles.

Les jeunes Novices, ainsi formés, seront vraiment un jour les fils de saint Dominique, soit dans l'enseignement, soit dans la prédication.

Dans l'enseignement, bien loin de se laisser atteindre et entamer par le mal ambiant du modernisme, mal qu'ils ont mission de soigner et de guérir, ils sauront, du haut de leur chaire, combattre avec une charitable fermeté et une inlassable énergie les erreurs et les périlleuses innovations qui tentent d'envahir, au grand détriment des âmes, le domaine de la philosophie et de la théologie.

Dans la prédication, ils exposeront au peuple les vérités de la foi et les préceptes de la morale, d'une manière claire, simple, et à la portée de tous. Ils éviteront les spéculations oiseuses, les théories risquées, les sujets étrangers au domaine sacré, qui sentent le profane et éblouissent les esprits infatués des folles théories du siècle, sans leur apporter aucun profit. Agir autrement serait trahir leur divine mission et l'attente de l'Église qui leur confie ses propres enfants, pour être nourris avec amour et sagesse, non "*in persuasibilibus humano sapientia verbis*" (1) mais avec le pain substantiel de la doctrine de Jésus-Christ, les prémunissant ainsi contre les multiples erreurs qui circulent dans le monde. C'est seulement avec une telle prédication qu'ils pourront sauver les âmes des individus et consolider en même temps les bases de la prospérité sociale, substituant à l'égoïsme la charité, à l'orgueil l'humilité, à l'esprit d'une fausse indépendance une raisonna-

(1). "Ma prédication n'a pas été dans les paroles persuasives de sagesse humaine". (S. Paul. I *Cor.*, II, 4).

ble subordination, et au sensualisme effréné la pureté et l'intégrité des mœurs.

Bien pauvre serait cependant le fruit de cette parole, si elle n'était accompagnée par la prédication plus éloquente de la vie et de l'exemple. Leur tenue extérieure devra donc toujours être telle, qu'à les voir et à les entendre, tout le monde comprenne combien ils aiment leur cellule claustrale, dont ils n'ont abandonné un instant et à regret les douceurs que pour le bien du prochain et pour répandre dans le monde la bonne odeur de Jésus-Christ. Leur vie tout entière sera un heureux mélange d'austérité et de douceur, de simplicité et de prudence, d'amabilité et de réserve, de zèle pour le progrès des justes et de compassion pour les pécheurs. De cette manière ils se montreront, de fait plus que de nom, les fils de leur grand, sage et aimable Patriarche ; et ils deviendront les fidèles imitateurs de Celui dont il est écrit : "*Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei*", et encore : "*Apparuit enim gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus, erudiens nos ut abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobrie et iuste et pie vivamus in hoc sæculo* (1)".

Tel sont certainement les sentiments qui vous animent, cher fils et vous tous Pères capitulaires, telles seront les dispositions, tel sera l'*esprit principal*, que votre zèle s'efforcera de faire régner dans tout l'Ordre des Frères Prêcheurs, jusque dans les Provinces les plus lointaines.

A cette fin, adressant au Ciel Nos supplications et plein de confiance dans Votre correspondance à la grâce de votre vocation, Nous donnons avec effusion de cœur, à vous, à vos travaux, et à tout l'Ordre de Saint-Dominique, la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 7 mai 1907.

PIUS PAPA X.

(1) " La bénignité et l'humanité du Dieu notre Sauveur nous est apparue (Tit. III. 4). On a vu apparaître à tous les hommes la grâce du Dieu notre Sauveur, nous enseignant à renoncer à l'impiété et aux désirs du siècle, pour vivre ici-bas avec sobriété, justice et piété ". (I *Tim.*, III, 4).

Le R^{me} P. Henri Desqueyrous, procureur général de l'Ordre a été chargé par le R^{me} Père Général de faire la visite canonique des couvents de l'Amérique du Nord, de la Californie et du Canada. Il est attendu au Canada vers la mi-septembre.

FÊTE DE SAINT DOMINIQUE

A ST-HYACINTHE. — La fête de notre Bienheureux Père a été célébrée cette année avec la solennité habituelle dans notre église du Rosaire. Un *triduum* solennel, suivi par un grand nombre de paroissiens, nous y avait préparé.

La veille au soir, les complies furent précédés de la cérémonie si touchante d'une prise d'habit : et après le chant du " *Salve Regina* " deux jeunes novices prononcèrent leurs premiers vœux en promettant à Dieu, à la Bienheureuse Vierge Marie et à St Dominique, *Obéissance* jusqu'à la mort !

La messe solennelle du Dimanche fut chantée, selon l'antique tradition, par nos frères les RR. Pères Franciscains. Le Très Révérend Père Raymond Marie, gardien du Couvent de Montréal officiait, assisté des RR. PP. Pennafort et Patrice comme Diacre et Sous-Diacre. On remarquait au chœur Mgr. L. Guertin, V. G. et plusieurs prêtres du Séminaire et du diocèse.

Au diner qui suivit la grand-messe, Mgr. l'Evêque de St Hyacinthe, qui avait consenti à partager nos modestes agapes dominicaines, présidait la table, accompagné de plusieurs chanoines et membres du clergé séculier et régulier.

A la fin du repas, le chant du *Seraphicus Pater Franciscus* entonné par deux Pères Franciscains à la voix claire et sonore et deux Pères Dominicains à la voix grave et profonde était d'un effet saisissant et impressionnant.

A l'office du soir, le panégyrique de St Dominique a été prononcé par M. l'abbé A. Curotte, secrétaire de l'Université Laval de Montréal. Nous regrettons de ne pouvoir donner à

nos lecteurs le texte même de ce beau sermon, qui fut donné avec éloquence et écouté avec une attention soutenue. Après le sermon la bénédiction du T. S. Sacrement fut donnée par Mgr Guertin, V. G. assisté des religieux franciscains. La cérémonie se termina par la vénération des reliques de Notre bienheureux Père.

A QUÉBEC. — La fête de St Dominique s'est célébrée avec toute la pompe qu'on a pu déployer dans l'étroite enceinte de notre chapelle. Grâce au concours intelligent de quelques-unes de nos excellentes Tertiaires, l'autel avait revêtu une parure vraiment artistique : les fleurs, la verdure, les lys, les courants, voire même la lumière des cierges en faisaient un véritable joyau. Mais sa couronne la plus éclatante était bien encore celle de cette assistance si pieuse, si choisie, si distinguée qui occupait tous les sièges, toutes les allées, tous les coins, qui même débordait sur le perron et jusque sur le trottoir.

La messe — non pas la grand'messe, hélas ! — commença à 8 heures, et après l'Évangile, le R. P. Miville, O. P. fit en termes heureux le panégyrique de notre saint Patriarche. On écouta avec une attention ravie cette éloquence à la fois si chaude et si persuasive.

Dans l'après-midi, il y eut réunion des Tertiaires sous la présidence du R. P. Gauvreau, Vicaire du couvent. Toutes celles qui se trouvaient à Québec ont répondu avec empressement à l'appel. Bien d'autres encore — des Tertiaires *de désir* sans doute — vinrent se joindre à notre petit groupe d'éluës. Car à la bénédiction du St Sacrement, il ne restait plus un seul siège disponible dans notre évidemment trop minuscule chapelle.

CHEZ LES DOMINICAINES. — Chez nos bonnes Sœurs, la fête du grand Patriarche a été célébrée avec plus d'éclat encore. On s'y était préparé par dix jours de recueillement

et de prières. C'était la retraite conventuelle dont le R. P. Roy, O. P. avait été le prédicateur. Et au matin si radieux du 4 août, tous les cœurs étaient à l'allégresse et au *Te Deum* d'actions de grâce.

Aussi bien, était-ce comme une vie nouvelle qui allait commencer, puisque la veille, on avait élu une nouvelle Prieure. C'est la T. R. Mère Catherine de Ricci qui venait d'être appelée à succéder à la R. Mère M. de la Charité. Celle-ci terminait son deuxième terme de Priorat.

Donc à 8 $\frac{1}{2}$ heures, il y eut messe solennelle chantée par le R. P. Gauvreau, O. P. vicaire du couvent de Québec. Les RR. PP. Dupras et Roy l'assistaient en qualité de diacre et de sous-diacre. Les petits orphelins des Sœurs Grises servaient d'acolytes, de thuriféraire et de porte-Croix : on les avait revêtus des blanches livrées de St Dominique. La souplesse gracieuse de leur démarche, leur science impeccable des moindres rubriques, la gravité sénatoriale de leur maintien auraient pu rendre jaloux plus d'un novice simple et même profès !

Après la grand'messe, il y eut vestition et professions religieuses. Le R. P. Gauvreau y préluda en nous parlant du bonheur que l'on goûte à se faire enfants de St Dominique. Il vanta la douceur, la suavité de notre grand Patriarche, et en quelques traits heureux il réussit à dessiner sous nos regards cette figure enchanteresse.

Le prédicateur procéda ensuite à la vestition d'une postulante. Le chapelain si dévoué des Sœurs Dominicaines, M. l'abbé F. C. Gagnon, et le R. P. Roy l'assistent sur le palier de l'autel. C'est Melle Marie-Adina Landry, de Fall-River, qui a le bonheur de prendre le saint habit. En religion, elle s'appellera désormais Sr. Dominique du Rosaire.

Puis Melle Denise Auger, de St Edouard de Lotbinière — en religion, Sr. Marie du Carmel — renouvelle ses vœux temporaires. Enfin suivent les belles et touchantes cérémonies des vœux perpétuels. L'heureuse élue est Melle Lumina Touchette, de St Hyacinthe, en religion — Sr. Marie Imelda.

Grand nombre de parents et d'amis étaient là, dans la chapelle, suivant avec intérêt et émotion ce pieux spectacle.

Le chant a été d'une exécution parfaite. La pureté et la fraîcheur de ces voix si bien exercées n'ont pas peu contribué à rehausser l'éclat de cette belle fête.

ŒUVRE DES SŒURS MISSIONNAIRES

DE L'ÉCOLE APOSTOLIQUE

Le Noviciat est à Outremont près Montréal.

But de la Société : Propagation de la Foi chez les Nations infidèles.

Œuvres : — *En pays infidèles* : Toutes œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle, à savoir : la création d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires, d'orphelinats, le soin des églises, etc., selon les besoins locaux.

Au Canada. — Établissement d'Écoles Apostoliques, c.-à-d. de maisons destinées à préparer à la vie d'apostolat, par la prière, l'étude et le travail, les jeunes personnes qui ont l'attrait des missions.

La Société recrute ainsi des sujets non seulement pour elle-même mais pour toutes les communautés religieuses qui ont des missions à l'étranger. Les jeunes filles ayant de la bonne volonté, du courage et de la générosité, trouveront dans ces Écoles un accueil bienveillant.

La Société ne possède encore qu'une seule de ces maisons laquelle est attenante à son noviciat.

Conditions d'admission à l'École Apostolique :

- 1e. Bon caractère et intelligence au-dessus de la moyenne ;
 - 2e. Conduite exemplaire et piété, attestées par le curé de la paroisse à laquelle on appartient ou par un prêtre dont on est bien connu ;
 - 3e. Approbation du confesseur ;
 - 4e. Bonne réputation de la famille ;
 - 5e. Minimum de l'âge : 12 ans ; maximum : 16 ans ;
 - 6e. Bonne santé, attestée par le certificat d'un médecin ;
- Prix de la pension des aspirantes : \$6.00 par mois ; mais des réductions seront faites dans les cas où cette somme ne pourra pas être payée en entier.

Pour plus amples renseignements et pour demande d'admission, soit au noviciat, soit à l'École Apostolique, adresser comme suit :

NOVICIAT DES SŒURS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION,

28, Chemin Ste Catherine,

Outremont (près Montréal).

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

MEDULLA SANCTI THOMÆ AQUINATIS SEU MEDITATIONES EX OPERIBUS S. THOMÆ DE PROMPTÆ, auctore FR. D. MÉZARD, 2 vol. in-18, 5 fr. — P. Lethielleux, Éditeur, 10, rue Cassette, Paris (1°).

Comme l'indique le titre, cet ouvrage est composé de ce que S. Thomas a renfermé dans toutes ses œuvres de plus pieux, de plus suave, de plus nourrissant pour l'âme et la vie spirituelle.

C'est toute une année liturgique commençant à l'Avant et donnant pour chaque jour un sujet de méditation. Le texte est tout entier de S. Thomas lui-même. Le P. Mézard n'a fait que choisir ces textes dans les différents ouvrages du saint Docteur pour les distribuer sur toute l'année en mettant aux jours où l'Église célèbre les mystères de la vie de Jésus et de Marie des textes appropriés.

Voici l'ordre suivi : en Avent, toutes les méditations se rapportent au mystère de l'Incarnation. De Noël à la sainte Quarantaine, elles ont pour sujet la vie de Notre Seigneur. En Carême, c'est la Passion. A Pâques, vient la vie nouvelle avec la Résurrection : on médite sur la grâce, la vie spirituelle, sur les effets du Saint-Esprit à la Pentecôte et pendant l'Octave, puis sur les grâces de l'Eucharistie.

Cette première partie est presque entièrement consacrée au Rédempteur, à ses mystères, et aux espérances qu'il ouvre à l'humanité.

Dans une seconde partie, on envisage Dieu créateur et fin dernière, puis l'homme éloigné de Dieu par le péché et s'efforçant de remonter à Lui, d'abord dans la vie purgative, ensuite par les exercices de la vie illuminative, enfin par la vie d'oraison et d'amour dans la vie unitive.

A partir de la Toussaint et tout le mois de novembre, les méditations portent sur les fins dernières, et laissent enfin

l'âme à ce souper admirable dont l'Évangile a dit : *Homo quidam fecit canam magnam.*

Comme le disent avec raison les examinateurs, la *Medulla S. Thomæ* offre toute une synthèse dogmatique, ascétique et mystique, avec la fleur des enseignements de S. Thomas, et dans cette langue claire, simple et concise qui vous donne en quelques mots plus de substance et de pensées qu'on en trouverait ailleurs dans des pages nombreuses.

Les prêtres trouveront là : 1° un livre de lecture, des meilleurs qu'ils puissent lire ; 2° un livre de méditations, solide, substantiel, riche à la fois de doctrine et de piété ; 3° enfin, un répertoire pour la prédication, qui leur donnera pour les grandes solennités de l'Église un choix d'instructions théologiques très variées.

SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN. — LE DÉCRET SUR LA COMMUNION QUOTIDIENNE, par J. MAHIEU, S. T. L., Directeur du grand séminaire de Bruges. In-32 de 96 pp. Prix : 1 ex. fr. 0.20 ; 25 ex. fr. 4.50 ; 50 ex. fr. 8.50 ; 100 ex. 15 fr. ; 250 ex. 30 fr.

Le Décret du 20 décembre 1905 sur la communion quotidienne est destiné, dans la pensée de Sa Sainteté Pie X à réformer et à restaurer la vie chrétienne dans la masse des fidèles. Cette réforme ne pourra s'opérer que si tous les chrétiens se pénètrent de l'enseignement doctrinal, contenu dans le Décret, et se conforment à ses dispositions pratiques. A cette fin il sera utile, nécessaire même, de leur faire lire un commentaire simple et précis du Décret. Le commentaire que nous annonçons porte l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur Waffelaert, qui le recommande instamment aux prêtres et aux fidèles.

En vente aux sièges de la Société : BRUGES, quai aux Bois ; BRUXELLES, 52, rue de la Montagne ; ANVERS, 22, Kipdorp ; GAND, 16, rue aux Vaches ; MALINES, 83, rue du Bruel ; LOUVAIN, 94, rue de la Station, et dans toutes les librairies catholiques.

SAUVONS L'ENFANCE ET LA JEUNESSE FRANÇAISE. — *Appel aux Catholiques, aux Honnêtes Gens et aux vrais Français*, par MGR TURINAZ. MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5 RUE BAYARD, PARIS.

1 exemplaire, 0 fr. 10 franco ; 50 ex., 3 fr., port, 0 fr. 35 ; 100 ex., 5 fr., port, 0 fr. 70 ; 500 ex., 23 fr., un colis de 10 kilos ; 1,000 ex., 40 fr., deux colis de 10 kilos, port en sus.

Examinant sommairement, textes en mains, l'œuvre déplorable qui se poursuit dans la plupart de nos écoles publiques, au point de vue des croyances chrétiennes, de la morale du patriotisme, de l'ordre social, l'éminent évêque de Nancy dénonce hautement le péril.

Et il propose le remède : l'intervention des pères de famille constitués en Comités actifs.

On ne saurait trop répandre cette brochure d'une poignante actualité.

LE DERNIER VOLUME DES " CONFÉRENCES DE SAINT ROCH ".

Personne n'ignore le succès remporté pendant sept années consécutives par MM. les abbés Poulin et Loutil (" Le Parisien " et " Pierre l'Ermite ") dans des conférences dialoguées qui réunissaient autour de la chaire de Saint-Roch plus d'un millier d'hommes.

Ces conférences, réunies en volumes, ont obtenu un vrai succès de librairie. La dernière série (1904) seule manquait. Elle vient enfin de voir le jour sous le titre : *Nos Dogmes dans l'Évangile* : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la Grâce et les Sacrements, le Royaume de Dieu. Cette série de sept volumes est le véritable arsenal de tout prédicateur, tant pour la clarté de la doctrine que pour l'exposition et la réfutation des objections.

En voici la liste :

DIEU, son existence, sa nature, sa providence, ses droits sur l'homme (1898). 256 pages.

L'ÂME, son existence, sa spiritualité, son immortalité, sa liberté, sa responsabilité (1899). 280 pages.

LA RELIGION. *La Religion naturelle, la Révélation, le Surnaturel, le Miracle, la vraie Religion* (1900). 320 pages.

LES RELIGIONS DIVERSES, *le Paganisme, les Dieux de l'Inde, Bouddha, Mahomet, le Judaïsme. Transcendance du christianisme* (1901). 312 pages.

LES ÉVANGILES ET LA CRITIQUE, *Authenticité, Intégrité, les trois Synoptiques, le IV^e Évangile, Vérité* (1902). 280 pages.

LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST. *Le fait de l'affirmation, les miracles, les prophéties, la résurrection* (1903). 330 pages.

NOS DOGMES DANS L'ÉVANGILE, *la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la Grâce et les Sacrements, le Royaume de Dieu* (1904). 350 pages.

Chaque volume in-12, couverture vert pâle glacée. Prix, 2 francs ; port, 0 fr. 25. Les sept, 14 francs ; port, par colis postal, 0 fr. 85 à domicile. Les ports sont doubles pour l'étranger. 5, rue Bayard, Paris, VIII^e.

ACTES DE S. S. PIE X. Encyclique, Motu proprio, Brefs, Allocutions, etc. Tome II-in-12. La Bonne Presse. Editeur 5 rue Bayard, Paris.

Ce 2^e volume continue la série si utile et si intéressante des actes pontificaux.

JÉSUS ET SES CONTEMPORAINS. Conférences prêchées à la chapelle de l'Institut Catholique de Paris, par M. l'abbé VIEILLARD-LACHARME. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. franco 3.50 fr. Librairie BLOUD & CIE, 4, rue Madame, Paris, VI^e.

M. l'abbé Vieillard-Lacharme, qui s'est fait connaître avantageusement des lecteurs chrétiens, au cours de ces dernières années par deux ouvrages d'apologétique : *La Divinité de Jésus-Christ* et *l'Œuvre messianique de Jésus-Christ*, vient de publier le troisième volume de ses belles et graves

conférences sous le titre : *Jésus et ses Contemporains*. C'est la suite naturelle des ouvrages précédents et une précieuse contribution à l'étude psychologique des origines chrétiennes. M. l'abbé Vieillard-Lacharme a prêché dans la chapelle de l'Institut Catholique, aux Carmes, pendant le Carême de 1906, les sept discours qui forment la matière de ce solide travail. Les personnages de l'Évangile nous y sont montrés avec leurs vrais visages, si souvent et parfois si odieusement défigurés par une critique impie ou égarée. La dernière conférence surtout mérite d'attirer l'attention par l'élévation et l'originalité des vues qui renouvellent les idées traditionnelles, par le relief extraordinaire qu'y prennent successivement les divers témoins de la Résurrection, les Apôtres, les Disciples, les Saintes Femmes.

La logique la plus serrée, la plus chaude éloquence réunies dans cette œuvre remarquable en font un des livres les plus propres à nourrir ou à ranimer la foi chrétienne à notre époque troublée.

VERS L'ACTION, par S. G. MGR PÉCHENARD, évêque de Soissons, ancien recteur de l'Institut Catholique de Paris.
1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50, franco, 4 francs. Librairie BLOUD & CIE, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Ce volume résume dix années d'une expérience acquise dans la direction du premier établissement catholique d'enseignement supérieur de France. Pour le composer, l'auteur a fait un choix parmi les discours adressés au cours de son rectorat, si riche, on le sait, en résultats pratiques, à des jeunes gens qui se préparaient à entrer dans la vie publique. Ces discours forment un programme, celui que doivent avoir à cœur de réaliser les jeunes gens catholiques de l'heure actuelle. Être de son temps et de son pays, en acceptant les institutions et en partageant les légitimes aspirations de ses contemporains, sortir de l'isolement et rompre avec l'individualisme, par l'organisation de groupes solides ; ainsi préparée, renier l'attitude passive et effacée des générations qui l'ont précédée et se diriger peu à peu *Vers l'Action*, telle est la mission qui s'impose aujourd'hui à la jeunesse française. L'éminent auteur n'a pas craint d'entrer dans le détail et de donner des conseils,

d'une application immédiate. Ainsi ce beau recueil, en même temps qu'il constitue un modèle d'exposition oratoire, s'offre à la méditation et à l'étude de jeunes gens soucieux de connaître les lois de l'action féconde et directement utile.

VIE DE PAUL DE THÈBES ET VIE D'HILARION, par *Saint Jérôme*. — Traduction, Introduction et Notes par P. de LABRIOLLE, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. in-12. (Collection *Science et Religion*, n° 436). Prix : 0 fr. 60. — Librairie BLOUD & CIE, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Traduire et annoter les vieilles chroniques et les textes hagiographiques de premier ordre, rééditer, dans leur français naïf ou grandiloquent, ces anciennes Vies que les bibliophiles se disputent, grouper autour d'un même saint populaire quelques discours ou quelques poésies de choix, tel est, en quelques mots, le but poursuivi par les directeurs de cette nouvelle série hagiographique.

Parfaitement adaptée aux nouveaux points de vue que la psychologie religieuse, dont la renaissance se fait sous nos yeux, découvre chaque jour dans l'histoire intime de la sainteté, cette collection satisfera en même temps aux respectables besoins des âmes pieuses. A un tel programme, nul hagiographe, mieux que saint Jérôme, ne pouvait prêter un solide appui. M. de Labriolle a choisi, dans son œuvre immense, deux opuscules véritablement délicieux, dont le charme pénétrant et le parfum d'antiquité ne sauraient manquer d'enchanter le lecteur.

L'EAU BÉNITE, par A. GASTOUÉ. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, n° 449). Prix : 0 fr. 60. Librairie BLOUD & CIE, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Partout où il y a des chrétiens, et des chrétiens ayant complètement gardé les traditions anciennes, on trouve l'usage de l'eau sanctifiée par la bénédiction du prêtre.

C'est l'eau du baptême, c'est celle dont on se sert pour la consécration des églises, c'est l'eau bénite ordinaire dont l'emploi est le plus fréquent.

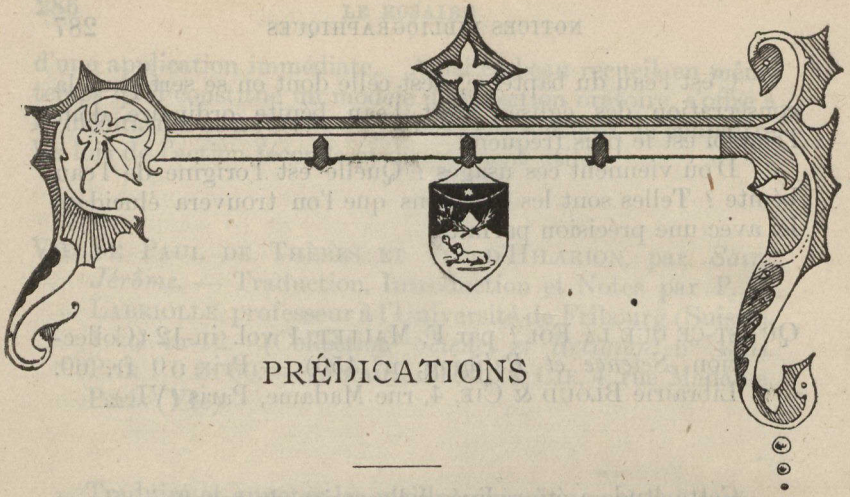
D'où viennent ces usages ? Quelle est l'origine de l'eau bénite ? Telles sont les questions que l'on trouvera élucidées ici avec une précision parfaite.

QU'EST-CE QUE LA FOI ? par F. MALLET, 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, n° 450). — Prix : 0 fr. 60. Librairie BLOUD & CIE, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Cette étude a été rédigée à l'occasion du concours ouvert récemment par la *Revue du Clergé français* sur la question des rapports entre la science et la foi. Couronnée à la suite de ce concours, elle fut d'abord publiée par cette excellente Revue. De fort bons juges ont estimé qu'elle méritait d'être éditée à part dans un format commode, et mise ainsi à la portée du grand public. Telle est l'origine de cet opuscule, où l'on trouvera un exposé clair et complet, malgré son extrême condensation, d'un problème obscur et compliqué.

L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE. *Exposé et histoire*, par Dom P. RENAUDIN, O. S. B. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, n° 444). Prix : 0 fr. 60. Librairie BLOUD & CIE, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Après avoir défini la croyance de l'Eglise à l'Assomption corporelle de la Très Sainte Vierge, l'auteur trace un exposé complet de l'histoire de cette croyance à travers les âges. Il étudie les principaux stades du développement de la doctrine durant les cinq premiers siècles, dans la liturgie ancienne, chez les Pères et les Théologiens du moyen âge, à l'époque moderne, enfin depuis le Concile du Vatican.



PRÉDICATIONS

- N.-D. DE ST-HYACINTHE, le 25 août, pèlerina-
ge de Montréal.....T. R. P. BACON.
- ST PAUL L'ERMITE, le 28 sermon.....T. R. P. MARION.
- ST ADRIEN D'IRLANDE, retraite du 7 au 15 }
R. P. GAUVREAU.
R. P. ROY.
- ST AIMÉ, retraite des écoles.....R. P. N...
- N.-D. DE ST-HYACINTHE, le 8, La Nativité.T. R. P. BACON.
- N.-D. DE ST-HYACINTHE, le 11 l'Œuvre
du Vestiaire.....R. P. ARCHAMBAULT
- N.-D. DE ST-HYACINTHE, le 11 l'Œuvre
du Tabernacle... ..R. P. GONTHIER.
- N.-D. DE ST-HYACINTHE, Réunion du
Tiers-Ordre.....T. R. P. COTÉ.
- ST JEAN BAPTISTE D'OTTAWA, réunion du
Tiers-Ordre.....T. R. P. LANGLAIS.
- OTTAWA, SS. de la Miséricorde, les diman-
ches.....R. P. BENOIT.
- MONTRÉAL, réunion du Tiers-Ordre.....T. R. P. BÉLIVEAU.